

Conditions Générales de vente de services et noms de domaine

INTERNET SERVICES AGREEMENT
DOMAIN NAME REGISTRATION AGREEMENT

Les conditions générales de vente ou de services des Registres en charge de chaque extension dont la société French-Connexion est accrédité ou revendeur, font partie intégrante de ces présentes conditions générales de vente.

Elles sont disponibles et accessibles depuis le site de chaque registre en anglais.

Une liste non exhaustive de ces organismes est établie ci-dessous.

La traduction en anglais et en bas de page de ces CGV pouvant ne pas être à jour, seule la version française représente la version complète, et donc opposable.

A chaque souscription ou renouvellement de services, les conditions générales de ventes en vigueur à ce moment là remplacent et annulent les précédentes.

- I.** SERVICES D'HEBERGEMENT PAR FRENCH-CONNEXION
- II.** ENREGISTREMENT DU NOM DE DOMAINE
- III.** TRANSFERT DE NOM DE DOMAINE
- IV.** DISPOSITIONS FINANCIERES
- V.** INFORMATIONS PERSONNELLES
- VI.** RESPONSABILITÉS PARTICULIERES
- VII.** DUREE DU CONTRAT / RENOUVELLEMENT
- VIII.** RESOLUTION DES CONFLITS

Définitions préalables

French Connexion : signifie la société French Connexion SARL dont le siège social se trouve au 62 Avenue Estienne d'Orves, 06000 Nice, France.

Client (ou Registrant) : signifie le contractant de French-Connexion au titre du présent contrat, titulaire du Nom de Domaine (ou représentant le titulaire du nom de domaine) pendant la durée du présent contrat et inscrit en cette qualité sur le Whois.

ICANN : signifie l'organisme tiers au présent contrat, définissant notamment les règles d'attribution et de gestion des Noms de Domaine et leur évolution.

Registre (Registry) : signifie l'opérateur de registre fonctionnant selon les règles établies par l'ICANN et auprès duquel French-Connexion est autorisé à enregistrer des Noms de Domaine, notamment :

Unité d'Enregistrement ou Registrar : signifie une entité accréditée (agrée) principalement par l'ICANN selon des formalités et conditions préalables, et ensuite par les registres locaux, constituant un intermédiaire technique au travers duquel les demandes d'enregistrement de Noms de Domaine peuvent être soumises au Registre.

- **French-Connexion** est une Unité d'Enregistrement accréditée par l'ICANN, et les Registres correspondants pour les extensions proposées par French Connexion.

Whois : signifie les outils de recherche en ligne, librement accessibles sur l'Internet permettant l'obtention par toute personne intéressée des Informations de Contact, au sens de l'article VI.3 ci-après, de tout déposant d'un Nom de Domaine. Lesdites Informations de Contact étant extraites de la base de données partagée des Noms de Domaine.

Site Web de French-Connexion : signifie ici le site Web accessible à l'adresse <http://www.Domaine.fr/> ou toute autre déclinaison internationale en plusieurs langues.

I. SERVICES D'HEBERGEMENT PAR FRENCH-CONNEXION

1. Le Client reconnaît déposer et utiliser le Nom de Domaine en conformité avec la législation en vigueur et les droits de tiers et les conditions exigées par les registres concernés.

Le Nom de Domaine enregistré par le Client est sa propriété durant la période de l'enregistrement. Celle-ci court à compter de la date de son enregistrement effectif et cela pendant une durée multiple d'un an.

French-Connexion est un simple intermédiaire technique agissant au nom et pour le compte du Client.

Le Client reconnaît que la prestation de French-Connexion consiste seulement en une inclusion dans la base de données partagée des Noms de Domaine, du Nom de Domaine que le Client choisit.

2. Le Client est seul responsable de l'utilisation du Nom de Domaine.

Le Client est seul responsable de l'utilisation du nom de domaine et doit être considéré comme l'éditeur du site web sur lequel renvoie le nom de domaine. A cet égard, il est responsable des conséquences de tout litige relatif au Nom de Domaine, notamment pour toute conséquence de droit ou de fait affectant le Nom de Domaine et tout trouble de droit ou de fait causé à un tiers dans le cadre de l'exploitation du Nom de Domaine.

3. Le Client se verra attribuer des identifiants et codes d'accès strictement personnels, qu'il s'engage à conserver confidentiels. Dans la mesure où le Client demande la création d'un identifiant et code d'accès destiné à une tierce personne, il se porte garant du respect par cet utilisateur des dispositions du présent Contrat régissant l'usage des services de French-Connexion.

Dans l'hypothèse où il aurait connaissance de ce qu'une autre personne y accède, le Client informera French Connexion sans délai de la fraude et confirmera par courrier recommandé cette information.

4. Le Client reconnaît posséder une copie intégrale et à jour du contenu de ses informations en ligne. French-Connexion met tout en œuvre pour garantir l'intégrité des données du site, des scripts, des e-mails, des bases de données ou toute autre donnée du Client. En cas de perte ou de suppression de ces données, le Client doit s'assurer être en mesure de restaurer l'intégralité de ses données depuis sa copie de sauvegarde à jour qu'il est tenu de posséder.

French-Connexion s'engage à :

- a). La réservation et la mise en place du volume de stockage nécessaire, dit «espace disque» en cas d'hébergement de service WEB sur les serveurs de French-Connexion, défini aux conditions particulières du bon de commande (intitulé « Domaine.fr – commande » En cas d'hébergement d'un service WEB, l'espace disque attribué ne peut, en aucun cas, comporter des fichiers en téléchargement, à quelque titre que ce soit, à moins d'une clause exceptionnelle, entendue explicitement entre French-Connexion et LE CLIENT. Seuls les fichiers nécessaires à la visualisation de pages "html" sont admis par défaut (.gif, .jpg, .html...).
- b). La surveillance globale 24h/24h du fonctionnement du Centre Serveur de French-Connexion.
- c). La sauvegarde quotidienne des données du client (mirroring).
- d). La mise à disposition d'un serveur de mails POP3 et/ou IMAP4 géré par LE CLIENT en cas d'hébergement de service WEB sur les serveurs mutualisés de French-Connexion.
- e). Un accès distant via le protocole FTP au Centre Serveur de French-Connexion, cet accès étant protégé par un mot de passe.
- f). La mise à disposition des statistiques de fréquentation du site web attaché au nom de domaine.
- g). La prestation d'hébergement ne comprend pas les frais de développement ou de création du site, les frais attenants aux noms de domaine Internet utilisé ainsi que tous les frais de télécommunication du client pour accéder à son site ou celui de French Connexion.

5. Le Client s'interdit d'altérer, de modifier, de reproduire les services de French-Connexion ou ses éléments, y compris le Whois. De même, le Client s'interdit de perturber le bon fonctionnement des services de French-Connexion, notamment l'envoi d'email en masse. Dans ce dernier cas, tout envoi d'email à contenu identique, que ce soit à caractère informatif ou publicitaire à plus de 20 adresses emails différentes par jour constitue un envoi d'email en masse.

S'il s'avère que du fait de cet envoi d'email en masse, une ou plusieurs adresses IP des serveurs de French-Connexion ont été blacklistées (référéncées comme ayant servi à l'envoi d'emails en masse non sollicitées) suite à une seule plainte justifiée, les services mis à disposition du client seront bloqués sur le champ. French-Connexion se réserve le droit de réclamer des dommages et intérêts en réparation du préjudice subi par la société du fait de cet envoi et/ou résultant dudit blacklistage.

6. French-Connexion offre un service d'hébergement de sites et/ou de «serveurs dédiés» dits Services WEB sur ses Centres Serveurs (en France et/ou à l'étranger), les services comportant plusieurs catégories dénommées «packs ou formules», ainsi que diverses options. L'ensemble de ces packs et options fait l'objet d'une description en ligne sur le site de French-Connexion ayant offert le service, dans la rubrique « Hébergement », « Nos Packs ».

LE CLIENT a, pour sa part, développé un Service WEB, et souhaite en assurer l'hébergement sur les plates-formes (françaises et/ou étrangères) de French-Connexion dont les spécificités sont désignés dans le «bon de commande ou le bulletin de règlement». Seuls les noms de domaine qui sont sous la délégation de French-Connexion peuvent bénéficier des services WEB de French-Connexion. Tout nom de domaine étant sous la délégation d'un autre registrar et utilisant les services WEB de French-Connexion sera immédiatement supprimé des serveurs de French-Connexion, sans préavis et sans indemnité.

a) Accès au serveur

1. French-Connexion s'engage à tout mettre en œuvre pour assurer la disponibilité des données, la permanence, la continuité et la qualité des services qu'elle propose, limitant en nombre et en temps les interruptions de service et souscrit à ce titre une obligation de moyens.

2. French-Connexion pourra également interrompre le Service WEB hébergé pour effectuer toute opération de maintenance de ses propres moyens matériels et logiciels utilisés pour assurer les prestations d'hébergement.

3. French-Connexion ne peut être rendu responsable des dommages subis par le client suite à l'indisponibilité du serveur.

3. French-Connexion ne supporte aucune obligation de réparation ou d'indemnisation liée à un problème d'accès au serveur.

b) Mise à jour du ou des sites

1. LE CLIENT s'engage à mettre seul en ligne sur les réseaux de l'Internet, et sous sa seule responsabilité, le site WEB lui appartenant.

2. LE CLIENT s'engage à ce que les fichiers constituant le site soient prêts à l'utilisation sur le serveur et ne demandent pas de manipulation(s) supplémentaire(s) par French-Connexion.

3. French-Connexion ne supporte aucune obligation technique de contrôle, vérification, validation des fichiers du client.

4. Le développement du site par LE CLIENT demande un certain niveau de compétences, particulièrement dans les protocoles Internet et dans des langages de programmation. LE CLIENT déclare avoir directement ou indirectement les connaissances nécessaires pour créer et administrer son site.

5. French-Connexion ne supporte pas l'obligation d'apprendre au client les techniques nécessaires pour la création et/ou l'administration de son site.

6. LE CLIENT déclare posséder directement ou indirectement les équipements, logiciels correctement configurés, ordinateurs, modems, lignes téléphoniques nécessaires à l'accès au serveur.

7. LE CLIENT transmet, à ses risques et frais exclusifs, au serveur de French-Connexion ou à son propre serveur sur lequel il est hébergé, le contenu du Service WEB développé en langage HTML, DHTML, JAVA etc... par Téléchargement de données, en respectant les normes techniques en vigueur et les règles de l'art. A cet égard, LE CLIENT déclare disposer directement ou indirectement des compétences techniques nécessaires pour lui permettre de procéder aux opérations de téléchargement et reste seul responsable des interrogations et connexions opérées sous son mot de passe.

8. French-Connexion se réserve le droit de refuser des fichiers jugés non conformes au serveur ou nuisant aux performances globales du serveur.

c) Assistance

1. French-Connexion met à la disposition DU CLIENT une hotline technique par téléphone, télécopie ou E-mail, du lundi au vendredi de 10H à 13H00 et de 14H à 19H (sauf le Vendredi jusqu'à 17H). Cette assistance technique ne saurait engager la responsabilité de French-Connexion qui ne dispose que des informations données par le client.

2. En cas de difficulté(s), LE CLIENT pourra solliciter de French-Connexion une assistance spécifique qui fera alors l'objet d'une facturation complémentaire après acceptation par le service technique. Dans le cas de cette acceptation d'intervention, Le CLIENT pourra se voir dessaisi du contrôle de son site et/ou de sa machine et/ou de ses fichiers et plus généralement de l'ensemble de ses services hébergés par la société French-Connexion à la seule fin de permettre aux techniciens spécialisés de la société French-Connexion de collecter les informations nécessaires et d'opérer les réparations et/ou corrections indispensables au rétablissement du service du CLIENT. La société French-Connexion ne proposera les corrections et/ou modifications qu'avec l'accord express du client et après l'établissement d'un devis. Les modifications qui pourraient en découler seraient de la responsabilité exclusive du CLIENT.

II. ENREGISTREMENT DU NOM DE DOMAINE

1. French-Connexion s'engage à procéder à la création du Nom de Domaine auprès du Registre concerné dès réception du paiement, et au plus tard dans les 3 jours qui suivent.

Le Client est informé que la formulation d'une demande de création de Nom de Domaine ne constitue en aucun cas une garantie d'attribution.

2. Le client s'engage à respecter les conditions particulières d'attribution et d'utilisation de l'extension du nom de domaine. Ces conditions particulières sont disponibles sur (préciser la page web de votre site)

III. TRANSFERT DE NOM DE DOMAINE

1. Transfert d'Unité d'Enregistrement

a) Transfert entrant :

En cas de demande de transfert d'un nom de domaine existant géré par une autre Unité d'Enregistrement vers French-Connexion, la personne ou entité habilitée (le contact administratif ou le propriétaire selon les conditions propres à l'extension concernée) tels qu'indiquée par le Whois de cette Unité d'Enregistrement est contacté par French-Connexion pour vérification d'accord de transfert. Un refus constitue une cause d'échec du transfert et de résiliation de plein droit du présent contrat sans indemnités pour le Client.

b) Transfert sortant :

En cas de demande de transfert d'un nom de domaine existant géré par French-Connexion vers une autre Unité d'Enregistrement, pour des raisons évidentes de sécurité et d'authenticité de la demande, le client déclare demander à la société French-Connexion de refuser systématiquement en son nom et/ou au nom de son contact administratif toute demande de transfert vers une autre Unité d'Enregistrement tant qu'une décision contraire n'a pas été exprimée par lui même ou son contact administratif. L'acceptation d'un transfert sortant vers une autre Unité d'Enregistrement doit être effectuée de manière active via l'interface d'administration du client (Espace Client), dont il possède les accès et codes confidentiels. Tout refus par French Connexion d'une demande de transfert devra être signalé au registre demandeur par French Connexion.

2. Changement de propriétaire

Le Client a la faculté, de solliciter le « transfert » du Nom de Domaine vers un nouveau propriétaire registrant devenant, ou étant déjà, Client de French-Connexion, en utilisant les formulaires de changement de propriétaire, accessible via l'interface d'administration du client (espace client). Le nouveau propriétaire reprendra les droits et obligations de l'ancien propriétaire dès lors que ses informations de contact sont visibles dans le Whois édité par French Connexion. L'ancien propriétaire demeure tenu au respect des CGV et conditions particulières tant que ses informations de contact seront visibles dans le Whois édité par French Connexion.

IV. DISPOSITIONS FINANCIERES

1. Le Client s'engage à procéder au paiement des frais d'enregistrement, de renouvellement, de transfert et/ou d'hébergement dus selon les moyens acceptés par French-Connexion à savoir par chèque, virement ou carte bleue et suivant le montant en vigueur au moment de sa demande. Ce tarif est modifiable sans préavis, cette modification ne valant que pour les services sollicités à l'avenir.

2. Tout défaut de paiement ou paiement irrégulier, c'est-à-dire, notamment, d'un montant erroné, ou incomplet, ou ne comportant pas les références requises, ou effectué par un moyen ou une procédure non acceptés par French-Connexion, sera purement et simplement ignoré et provoquera le rejet par French-Connexion de la demande d'enregistrement, de renouvellement ou de transfert. En cas de paiement irrégulier par chèque, le chèque sera détruit par French-Connexion sans préavis. Tout rejet de paiement par les banques donnera le droit à French Connexion, sans préavis, d'annuler ladite opération. Il appartient donc au Client de s'assurer qu'il reçoit confirmation par courrier électronique de l'acceptation du paiement.

S'agissant d'un renouvellement payé par chèque, il appartient au Client de solliciter le renouvellement avec un délai suffisant de sorte que le chèque soit reçu avant expiration du Nom de Domaine correctement et complètement rempli avec toutes les informations demandées, à savoir numéro de commande et d'identification client .

3. En cas de défaut de paiement ou de paiement irrégulier par le Client d'un enregistrement, d'un renouvellement ou d'un transfert, French-Connexion se réserve le droit de ne pas procéder à cette opération et/ou mettre le Nom de Domaine en attente jusqu'à régularisation pendant une période de 30 jours, puis de détruire celui-ci, sans préavis, occasionnant le cas échéant la résiliation du présent contrat sans préavis ni indemnités pour le Client.

4. En cas d'échec de l'enregistrement, du renouvellement ou du transfert d'un nom de domaine ou d'un service imputable à French-Connexion ou au client, French-Connexion s'engage à émettre sur le compte client un avoir correspondant à la somme versée par le Client pour ladite opération, et ceci dans un délai maximum de 60 jours à compter de la date de l'échec. Ledit avoir sera valable pendant 1 an à compter de son émission et, durant une période de 4 mois, le client pourra en demander le paiement.

5. En cas de demande de remboursement effectuée par le client dans les 60 jours suivant la date de l'échec, selon le mode de règlement que le client aurait choisi, French-Connexion est en mesure de retarder ce délai de remboursement afin de s'assurer que le paiement effectué par le client ne sera pas annulée une fois qu'il aura été remboursé. Cette situation pouvant se présenter majoritairement lors des règlements par carte bancaire. Cette extension temporelle pouvant atteindre 6 mois selon l'organisme financier ayant exécuté le paiement du client.

6. Faute de demande de remboursement par le client dans les 60 jours du paiement, le client sera en mesure pendant un délai de 1 an à compter de la date du paiement d'utiliser ce montant en tant qu'avoir non remboursable. Au-delà de ce délai d'un an, le montant de l'avoir sera définitivement supprimé.

V. INFORMATIONS PERSONNELLES

1. Le Client s'engage à fournir à French-Connexion des informations de contact exactes et fiables, et les mettre à jour pendant la durée du présent contrat. Ces informations comprennent :

- nom complet, adresse postale, adresse e-mail, numéro de téléphone et, le cas échéant, numéro de télécopie du titulaire du Nom de Domaine, du contact administratif, du contact technique et du contact de facturation du Nom de Domaine
- nom de la personne physique désignée comme contact dans le cas où le détenteur de domaine est une personne morale (association, société, etc.),
- les adresses IP et noms des serveurs de noms primaire et secondaire(s) pour le Nom de Domaine..

2. Le Client dispose, conformément à la loi française (loi 78-17 du 6 janvier 1978), d'un droit d'accès et de rectification des informations personnelles le concernant. Ce droit d'accès et de modification peut être exercé directement sur l'interface client dans le rubrique « Mon Compte », « Mes Informations ».

3. Certaines de ces informations seront rendues publiques par French-Connexion suivant les règles imposées par l'ICANN (annuaire Whois et diffusion de celui-ci).

4. Pour les Noms de Domaines ayant comme extension .BIZ, .INFO, et .NAME, le Client accepte l'utilisation, la copie, la distribution, la publication, la modification et autres traitements des données personnelles du possesseur du Nom de Domaine par le Registre, ou agents désignés par lui, selon les règles définies en sous-section 2.6 du contrat entre le Registre et French-Connexion: (i) les utilisations des données et la méthode de modification par le Client de ses données sont fournies par le Registre à French-Connexion, (ii) le Registre s'engage à assurer la confidentialité des données et à empêcher tout usage non défini au préalable et (iii) toute modification de l'usage fait des données est notifiée par le Registre à French-Connexion préalablement.

5. Le Client accepte le traitement de données lié au présent contrat. Le Client déclare qu'il a obtenu des personnes physiques ou contacts dont les données personnelles ont été fournies à French-Connexion par le Client, l'accord desdites personnes physiques ou contacts.

6. French-Connexion prendra des précautions raisonnables pour protéger ces données personnelles contre la perte, l'utilisation non appropriée, l'accès non autorisé ou la divulgation, l'altération ou la destruction.

7. La déclaration délibérée par le Client d'informations inexactes ou douteuses, l'absence délibérée par le Client de mise à jour des informations fournies à French-Connexion, ou l'absence de réponse par le Client pendant plus de quinze jours calendaires aux demandes de French-Connexion par courrier électronique relatives à l'exactitude des informations associées à l'enregistrement du Client entraîneront la rupture de ce contrat et fonderont l'annulation de l'enregistrement du domaine.

VI. RESPONSABILITÉS PARTICULIÈRES

1. La responsabilité de l'une ou l'autre partie ne pourra être recherchée si l'exécution de ses obligations est retardée ou empêchée en raison d'un cas de force majeure ou de l'impossibilité matérielle d'exécution l'obligation. En cas de prolongation de l'événement au-delà d'une période de trois mois, le présent contrat pourra être résilié par lettre recommandée avec accusé réception.

2. French-Connexion ne sera pas responsable d'une indisponibilité du

service d'enregistrement causée par une défaillance du réseau Internet ou de tout tiers, et notamment des opérateurs de télécommunications, ou du Registre.

LE CLIENT ne doit utiliser les services de French-Connexion que dans la poursuite de buts légaux. Le CLIENT s'engage à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à la diffusion d'informations et de services sur l'Internet. Ceci inclut par exemple le respect des marques, des droits d'auteurs, la proscription de documents à caractère obscène et/ou contraire à l'ordre public, les documents à caractère raciste, etc...., et ce de manière à ce que la responsabilité de French-Connexion ne puisse en aucun cas être recherchée. French-Connexion informe le CLIENT qu'il peut à tout moment vérifier le contenu du/des site(s) et déconnecter le Service WEB ne respectant pas ces prescriptions légales. En particulier en sa qualité d'hébergeur et dans le respect de la LCEN (Loi dans la Confiance de l'Economie Numérique) se verra dans l'obligation de couper le site web en cas de réclamation d'un tiers, telle que prévue par la LCEN. Le CLIENT en sera informé par courrier électronique. La persistance du trouble autorisera French Connexion à résilier de plein droit le contrat conclu avec le CLIENT, sans préjudice.

3. Le Client indemniserà French-Connexion pour tout dommage résultant de sa mise en cause et ayant son origine dans un manquement au présent contrat.

4. Si l'une quelconque des stipulations du présent contrat s'avérait nulle au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire ayant force de chose jugée, elle serait alors réputée non écrite, sans pour autant entraîner la nullité du contrat ni altérer la validité de ses autres dispositions. Le fait que l'une ou l'autre des parties ne revendique pas l'application d'une clause quelconque du contrat ou acquiesce à son inexécution, que ce soit de manière permanente ou temporaire, ne pourra être interprété comme une renonciation par cette partie aux droits qui découlent pour elle de ladite clause.

5. Le Client reconnaît que French-Connexion ne peut en aucun cas être tenu responsable de la perte de ses données survenues notamment suite à une défaillance matérielle ou d'une intrusion malveillante sur ses serveurs.

VII. DUREE DU CONTRAT / RENOUELEMENT

1. Le présent contrat est souscrit pour une durée déterminée correspondante à la durée de validité du nom de domaine, choisie par le Client lors de la demande d'enregistrement, de transfert ou de renouvellement.

Les durées minimales et maximales pouvant être imposées par le Registre de l'extension.

2. Il est renouvelé suite à un paiement explicite par le Client avant expiration du Nom de Domaine selon la procédure de renouvellement en place sur le site Web de French-Connexion. French-Connexion s'engage à prévenir le Client au moins 30 jours avant l'expiration par courrier électronique envoyé aux contacts du Nom de Domaine.

3. Ce contrat peut-être dénoncé avant expiration par le Client :

a) si le Client entame une procédure de transfert vers une autre Unité d'Enregistrement, le Client s'engage à ne pas demander un tel transfert de son Nom de Domaine dans les 60 jours qui suivent l'enregistrement.

b) ou si le Client demande à French-Connexion la destruction de ce domaine par e-mail à l'adresse support@domaine.fr. En tout état de cause, cette destruction ne peut avoir lieu en l'absence d'une décision provenant d'une instance décisionnelle juridiquement reconnue.

4. Toute période contractuelle de réservation du Nom de Domaine commencée est due.

5. A l'expiration de la période de réservation du nom de domaine, faute de renouvellement demandé par le client et après toute éventuelle période de grâce, afin d'éviter que le nom de domaine ne tombe dans le domaine public, French-Connexion peut décider de le réserver à son nom. Dans ce cas, l'ancien propriétaire peut, dans un délai de 3 mois à compter de la date de fin de rédemption du nom de domaine en question, en demander la rétrocession à French Connexion. Des frais de période de grâce prolongée ainsi que ceux de changement de propriétaire seront applicables. Dans le cas où la société French-connexion n'a pas jugé bon d'enregistrer un nom de domaine expiré ayant appartenu à un de ses clients, il ne peut nullement être tenu

responsable de son enregistrement par une personne tierce. Son obligation de maintenance du nom de domaine pour le compte de son registrant s'achève à la date anniversaire fournie par le registre de l'extension.

VIII. RESOLUTION DES CONFLITS

1. Avant toute action judiciaire, le Client et French-Connexion s'engagent à tenter de résoudre tout différend lié aux présentes CGV ou conditions particulières à l'amiable.

2. La loi applicable au présent contrat entre le Client et French-Connexion est la loi française. Les tribunaux compétents pour connaître de tout litige en rapport avec le présent contrat sont les tribunaux de Paris ou Nice.